

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 18 février 1873

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 3 p. (96r, 97r, 98v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 18 février 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47331>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 février 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le tarif de vente des produits des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin évoque la hausse du prix des fontes et du charbon et les demandes satisfaisantes en France. Godin demande à Eugène André d'établir le tarif de Bruxelles en veillant à conserver un bénéfice sur les ventes.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Lieux cités [Belgique](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

je

que cela ne devra avoir
lieu qu'après notre confe-
rence si vous la jugez
opportune.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes
sentiments distingués.

Godin

Versailles 18 février 78

Cher Monsieur André,

Je vous réponds aussitôt
réception de votre lettre dans
la crainte d'être entraîné
à des retards préjudiciables.
Il ne m'arrête pas aujour-
d'hui à la question des
produits français, nous
nous concentrerons plus
tard sur les mesures à
prendre à leur égard. J'puis
pourtant vous engager à
examiner dès maintenant
les conditions auquelles
leur vente serait possible
en Belgique, sans que
l'établissement que vous
dirigez ait à y perdre.

J'avais presque espéré pouvoir continuer à faire la remise de fin d'armée en conservant les prix du trait qui nous ont été communiqués, mais la hausse des fontes et des charbons continue, impossible de savoir où cela s'arrêtera. Les demandes en France marchent dans une mesure assez satisfaisante, je suis donc forcée d'attendre avant de modifier quelque chose aux mesures prises, parle à croire que je suis même qu'elles pourront être définitivement maintenues.

Je vous accorde l'autorisation que nous avons